

## **MUTATION :**

### **Les demandes de mutations se font dans le club quitté.**

- Feuille blanche pour le comité
- Feuille rose pour le nouveau club
- Feuille jaune pour le club quitté

**Mutations des licenciés Senior et Junior et cadet dernière année, féminin et masculin sont :**

Montant de la mutation : **30 €** pour le département

**50 €** hors département

**Toutes les mutations externes seront payantes quel que soit le motif.**

**Les mutations internes suite à un changement de club après une ou plusieurs années sabbatiques seront payantes à partir de 2021.**

Même pour une mutation gratuite, le formulaire de mutation doit être rempli.

Les feuilles de mutation **sans règlement** sont à envoyer **régulièrement** à :

Monique WIEBELSKIRCHER  
104, avenue Charles de Gaulle  
68700 CERNAY  
[ovi2@orange.fr](mailto:ovi2@orange.fr)

Monsieur RABELLINO vous fera parvenir une fiche financière.

## **RENOUVELLEMENT LICENCES :**

**Par mail en complétant le bordereau de demandes de licences (excel) à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2021.**

Les demandes devront être envoyées par mail à madame WIEBELSKIRCHER à [ovi2@orange.fr](mailto:ovi2@orange.fr).

Attention à bien vérifier toutes les données transmises, en particulier **les noms et prénoms, la date de naissance et la nationalité (F : française ; U : union européenne et E : étranger) et le sexe**. En cas d'erreur, vous serez obligé de refaire une demande de duplicata qui vous sera facturée.

Pour les photos d'identités, elles doivent être au format JPEG. Possibilité de mettre plusieurs photos sur le même scan afin de limiter les envois. N'oubliez pas de préciser le nom du joueur.

**La saisie des licences se fera 2 fois par semaine (lundi et jeudi).**

Après chaque saisie, madame WIEBELSKIRCHER Monique vous enverra le fichier de vos licenciés.

De janvier à avril, tous les 15 jours, monsieur RABELLINO Michel, trésorier du CD68, vous enverra une fiche financière par mail que vous devrez régler dans les 3 jours qui suivent.

De mai à décembre, la fiche financière sera envoyée une fois par mois.

La fiche financière sera éditée à partir des informations enregistrées sur Geslico.

### **Prix des licences pour 2022 :**

39.00 € senior

34.00 € vétéran

12.00 € junior

7.00 € benjamin, minime, cadet

10.00 € le duplicata la correction ou modification (tout ce qui est imprimé sur la carte)

**Les demandes de licences avec attestation sur l'honneur, l'attestation formulaire de santé ou copie du certificat médical et l'autorisation parentale seront conservées dans les clubs.**

**Les certificats médicaux sont à joindre à la licence (validité 3 ans).**